UNAC HOP!/DP

A TOUS PNC HOP! #60

www.unac.asso.fr 12 septembre 2016

COMPTE-RENDU RÉUNION DP

#VERSEMENT DES FRAIS CRJ : « SCANDALEUX ! »

Le versement des frais des PNC secteur CRJ continue à être versé avec du retard... Tous les mois, **l'UNAC HOP!, dans les différentes Instances professionnelles, interrogent et alertent la Direction afin de remédier à ce problème devenu récurrent.** Différentes raisons ont été données : Dans un premier temps, c'était à cause de la fusion, ensuite c'était à cause de la mise en place des services, ensuite de la banque, etc...

Lors de la réunion des Délégués du Personnel PNC du mois d'août, le DRH PN a confirmé que le versement des frais des PNC CRJ devait être effectué entre le 24 et le 27 août (mais pour que le virement soit sur les comptes bancaires des PNC le « 25 », il faut impérativement que le virement soit effectué « le 23 » de chaque mois !!! Comme ce fût le cas pendant des années !).

Pourtant, pour le mois d'août, une nouvelle fois pas de versement des frais en temps et en heure ! Un salarié a envoyé un mail au DRH HOP! afin de connaître la raison de ce «énième» retard. **Voici la réponse de la Direction ci-dessous :**

« Bonjour Monsieur, Je vous remercie pour votre message. Je ne sais pas y répondre sans plus de précision. J'en profite pour vous rappeler la possibilité de prendre la carte American Express, ce qui permettrait de repousser un peu ce type de problématique. Les PN du secteur CRJ ont moins pris cette carte que vos collègues d'autres secteurs de vol, peut-être par manque de communication côté HOP!-Brit Air à l'époque.Vous souhaitant une bonne journée. A bientôt. » **Les élus DP UNAC HOP! PNC ne peuvent accepter une telle réponse de la part de la Direction !!!**

Si la Direction HOP! pense que « repousser une problématique PNC » résout le problème, croyez bien que les PNC qualifiés CRJ sauront répondre « en temps et en heure » au mépris affiché et au manque de considération de la Direction.

NOUVELLE RÉPONSE DE LA DIRECTION

Elle s'est engagée, en réunion DP, pour que les versements des frais soient faits entre le 24 et 27 du mois au plus tard. A voir pour le croire !

#DÉBARQUEMENT CLAUSE FATIGUE :

En cas de débarquement (clause fatigue), il est prévu que le cadre de permanence prenne contact avec le PNC débarquant et voit avec lui la meilleure façon de le ramener à son domicile. Si nécessaire, **un retour par taxi ou une chambre d'hôtel (pris en charge par la compagnie) peut être mis à disposition du PNC.**

 # ATR : les PNC ATR seront prévenus par SMS en cas de refus de leur DDA.
EMBRAER : lorsque le PNC souhaite faire une rotation longue à une date spécifique, il doit passer par Agora, ce DDA fait partie du quota de DDA.

LIRE LA SUITE...

#PLANNING : Intervention de Luis SEABRA, Assistant à la Production PN, qui explique que la production s'est faite surprendre par le manque de PNC pour établir des plannings corrects. Selon lui, le manque de qualification des agents de production (seulement 3 semaines de formation) est un facteur aggravant pour l'élaboration de plannings décents. **Actions envisagées :**
- L'arrivée de PNC supplémentaires pour alléger les plannings...
- Un superviseur et 2 agents supplémentaires vont être nommés au Service Production.
- Equilibrage des plannings (limiter les 6 ON et les ON isolés par exemple)
- Contrôle de la qualité des plannings. Cependant, le mois de septembre va être encore tendu et une véritable amélioration n'est espérée que pour la fin d'année... **Les élus UNAC HOP! PNC ont une nouvelle fois exprimé leur regret que la Direction HOP! n'ait pas suffisamment anticipé « les conséquences d'une fusion ». Il est évident que la population PNC HOP! a été oubliée par la Direction et qu'elle continue d'être mise à rude épreuve.**

#TSV : Lorsque vous rencontrez des problèmes de débarquement (attente bus, assistance PMR etc...) et que **vous dépassez le TSV de H+30mn, le TSV réel est pris en compte à condition que le CDB appelle la régulation.**

#ACCIDENT DE TRAVAIL : En cas d'accident sur le chemin piétonnier entre la PPV et les points de parking avion, celui-ci sera considéré comme un accident de travail. Un document identique pour tous est en train d'être mis en place lorsque vous avez besoin de déclarer un accident de travail.

#GP : Les PN HOP! sont prioritaires aux GP des compagnies partenaires avec billets Z. Sur les vols HOP! effectués par HOP! ou AF c'est «la coque-avion» qui prime.

#HÔTELS : Une demande officielle de vos DP, **quant aux changements d'hôtels le week end sur les escales de CDG et BES** a été faite !
+ A savoir : Vous avez accès au **Crew Lounge du Best Western à Orly,** il suffit de préciser que vous êtes navigant et l'on vous remettra une clé d'accès.

CONTACTEZ VOS ELUS DP UNAC

#ATR : L'élaboration planning va prendre en compte la demande concernant la diversité des plannings ATR. **BASE DÉFINITIVE « LYS » ATR : nombre de places non défini, ouverture prévue pour début 2017, montage des futurs plannings en rotations 3/3.**

#CRJ : Pensez à vérifier et à tenir à jour **vos compteurs R6.** Contactez le service **logistiquesupport@hop.fr** à ce sujet. Nous vous rappelons que le R6 peut être utilisé pour le jour de solidarité.

#HOPSPOTS : Ils sont de nouveau accessibles sur **AGORA-PNC EMBRAER et sur DBBOX-CRJ.**

#EMBRAER : 84 PNC sont encore qualifiés sur Embraer 145

Adhérez en ligne !
http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/